**UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE**

**MASTER 1**

***Administration et Gestion des Organisations Sportives (AGOS)***

**Livret de l’étudiant**

**Année 2012-13**

**Secrétariat** : Brigitte Victoire

Site Universitaire de Sénart

Bureau 08

Bâtiment Filières

37 rue Georges Charpak

77567 LIEUSAINT Cedex

[victoire@u-pec.fr](mailto:victoire@univ-paris12.fr)

Tél. 01.64.13.51.88

**Ouverture du secrétariat aux étudiants**

Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h15 et 13h45- 17h

Mercredi et vendredi : 9h-12h15 et 13h45- 16h

Merci de bien vouloir respecter strictement les horaires d’ouverture affichés sur place. Pensez qu’en dehors de ces horaires Brigitte travaille activement *pour vous* !

**Responsable pédagogique**

Renaud Laporte

[Renaud1p@aol.com](mailto:Renaud1p@aol.com)

**Avertissement**

Ce livret de l’étudiant a pour vocation de présenter le planning universitaire, les formalités administratives liées aux enseignements ainsi que des données utiles relatives aux contenus des cours. Ces informations sont communiquées aux étudiants afin de les aider à organiser leur travail. Elles sont néanmoins susceptibles d'être adaptées en cours d'année. Ce livret ne constitue donc en aucune manière un document contractuel.

**Organisation du Master 1**

Le 1er semestre est consacré aux enseignements: les cours magistraux (CM) réunissent la promotion complète du Master 1 et les travaux dirigés (TD) réunissent les étudiants pour les enseignements de Droit ou par demi-classe.

Le 2nd semestre est consacré à des enseignements sur cinq semaines et un stage obligatoire d’une durée minimum de 12 semaines. Ce stage ne peut commencer qu’après le retour au secrétariat pédagogique de la convention de stage signée par les parties intéressées. Ce semestre est validé par un mémoire de fin d’études, soutenu oralement devant un jury.

Les étudiants organisent, durant un créneau horaire extérieur aux cours, les élections des délégués de promotion (deux étudiants et deux suppléants). Ceux-ci assureront les relations avec les étudiants salariés, les enseignants ou l’administration de l’Université.

**Planning de l’année universitaire 2012-13**

**1er semestre**

6 semaines de cours [17 sept. 2012 – 26 oct. 2012]

1 semaine congés [27 oct. 2012 – 4 nov. 2012]

6 semaines de cours [5 nov. 2012 – 14 dec. 2012]

1 semaine de révisions et rattrapages [17 dec. 2012– 21 dec. 2012]

2 semaines congés Noël [22 dec. 2012 – 6 janv. 2013]

1 semaine de contrôles terminaux [7 janv. 2013 – 11 janv. 2013]

**2ème semestre**

5 semaines de cours [14 janv. 2013 – 15 fev. 2013]

1 semaine de révisions et rattrapages [18 fev. 2013– 22 fev. 2013]

3 jours de contrôles terminaux [23 fev. 2013 – 25 fev. 2013]

Stage professionnel de 12 semaines minimum entre le 25 février et le 3 juin 2013

Examens session de rattrapages [10 juin 2013 – 21 juin 2013]

Dépôt des mémoires au secrétariat pédagogique avant 15h (par courrier, délais postaux inclus) en 3 exemplaires papiers + 1 exemplaire informatique (CD-Rom)

• En première session (uniquement pour les étudiants ayant validé le 1er semestre et avec l'autorisation de leur directeur) le 13 mai 2013(soutenances 27, 28 ou 29 mai 2013)

• En session de rattrapage: le 3 juin 2013(soutenances [24 juin 2013 – 28 juin. 2013])

|  |  |
| --- | --- |
| **Semestre 1 du MASTER AGOS** | |
| **UE 1 Droit et Connaissance**  **des produits et des acteurs** | 1. Droit général et des marchés publics (36HTD)  2. Marketing associatif (18HCM)  3. Anthropologie de la consommation (18HCM)  4. Communication (18HCM) |
| **UE 2 Sociologie** | 1. Outils et pièges de l’argumentation en sciences sociales (24HCM)  2. Socio-Démographie des APS (24HCM)  3. Sociologie politique du divertissement (24HCM) |
| **UE 3 Travail et entreprise** | 1. Préparation à la recherche d'emploi : réseau sociaux, sociologie du travail, coaching (36HCM)  2. Méthodologie (12HTD) |
| **UE 4 Outils de communication** | 1. Business English (36HTD)  2. Informatique - Power point et conception de site web (48HTD) |
| **Semestre 2 du MASTER AGOS** | |
| **UE 5 Professionnalisation** | 1. Stage (12 semaines)  2. Mémoire (rédaction et soutenance)  3. Travaux de recherche : suivi de mémoire |
| **UE 6 Marketing** | 1. Management, marketing et sport : perspectives sociologiques (24HCM)  2. Pratiques du sponsoring et de l'évènementiel (24HCM) |
| **UE 7 Techniques de gestion** | 1. Analyse financière et gestion de trésorerie (24HCM)  2. Gestion de projet (18HCM)  3. Gestion des équipements sportifs (28HCM)  4. Motivations, conflit, travail en équipe (24HCM) |

**EMPLOI DU TEMPS**

L'emploi du temps et ses éventuelles modifications en cours de semestre peuvent être consultés sur internet

[**https://ade.u-pec.fr/jsp/**](https://ade.u-pec.fr/jsp/) **Login : etuiutsen Ne mettez pas de mot de passe cliquez sur Ok**

Sélectionnez Projet ***UPEC 2012-2013.***

Dans la colonne de gauche qui apparaît,

cliquez ***sur*** la flèche jaune correspondant à ***Groupes*** ;

cliquez ***sur*** la flèche jaune correspondant à [***UFR SESS-STAPS SENART***](javascript:checkBranch(9051,%20'true'));

puis ***sur*** la flèche jaune correspondant à ***MDS-AGOS*** et ***dans*** la case correspondant à ***M1 AGOS***

Cliquez en haut de page sur l'onglet *options*,

puis dans la colonne nommée visualisation graphique, sélectionnez *MDS XSEM* puis *OK* afin de faire apparaître l'emploi du temps hebdomadaire.

Sélectionnez en bas de page les onglets des jours et semaines qui vous intéressent.

**La version papier de l'emploi du temps de la semaine en cours et de celle à venir est toujours affichée à côté du secrétariat pédagogique**

**Pour prendre connaissance des autres services numériques de l’université : activation de votre compte étudiant, consultation d’Eprel (cours en ligne), ect., aller à l’adresse :**

[**http://www.u-pec.fr/etudiant/services-numeriques/**](http://www.u-pec.fr/etudiant/services-numeriques/)

|  |  |
| --- | --- |
| **Cours** | **Enseignants** |
| Droit général et des marchés publics | Sophie Chevrolle |
| Marketing associatif | Thierry Pijulet |
| Anthropologie de la consommation | Catherine Tourre-Malen |
| Communication | Rozenn Martinoia |
| Outils et pièges de l’argumentation en sciences sociales | Taïeb Elboujjoufi , Olivier Pégard |
| Socio-Démographie des APS | Vérène Chevalier |
| Sociologie politique du divertissement | Olivier Pégard |
| Préparation à la recherche d'emploi : réseau sociaux, sociologie du travail, coaching | Gérard Said, Renaud Laporte et d’anciens étudiants |
| Methodologie | Taïeb Elboujjoufi, Renaud Laporte |
| Business English | Yann Descamps |
| TICE - Power point | Thierry Pijulet |
| TICE - Conception de site web | Renaud Laporte |
| Management, marketing et sport : perspectives sociologiques | Taïeb Elboujjoufi |
| Pratiques du sponsoring et de l'évènementiel | Frédérick Michea |
| Analyse financière et gestion de trésorerie | Mikel Ruchti |
| Gestion de projet | Thierry Pijulet |
| Gestion des équipements sportifs | Sébastien Toupy |
| Motivations, conflit, travail en équipe | Béatrice Bayerhofer |

**ATTENTION**

le passage en M2 n’est pas de droit, même en cas de réussite au M1, mais soumis à l’examen d’une demande d’inscription.

La note obtenue au mémoire est sélective : en dessous de 8/20 il est fort probable que la candidature en M2 soit refusée, et entre 8/20 et 10/20 c’est possible que la candidature soit refusée, cela dépend alors des autres notes et de l’attitude constatée de l’étudiant. Une note supérieure ou égale à 10/20 donne le droit de passer en M2.

Voir le règlement des études pour toute information relative aux attendus réglementaires du déroulement de l’année universitaire. Quelques points particuliers sont cependant précisés ci-dessous.

**GLOSSAIRE RELATIF AUX MODALITÉS D’ÉVALUATION**

*! Seuls certains éléments du règlement des études sont retenus dans ce glossaire. Pour toute information complémentaire l’étudiant doit se rapporter au Règlement des études. En cas de doute interprétatif, c'est la formulation du règlement des études qui prime.*

***Régime dérogatoire (RD)***

Le régime dérogatoire permet aux étudiants d’être dispensés d’assiduité dans les enseignements auxquels ils ne peuvent assister. Dans ce cas, l’évaluation se déroule uniquement dans le cadre du contrôle terminal. Chaque étudiant concerné remet en début de semestre la liste des enseignements qu’il décide de passer dans le cadre du régime dérogatoire. Autrement dit, il ou elle choisit, pour chaque enseignement, soit le régime général (contrôle de l’assiduité et donc évaluation des connaissances en contrôle continu et/ou en contrôle terminal), soit le régime dérogatoire (dispense d’assiduité et évaluation des connaissances uniquement en contrôle terminal). L’étudiant doit mentionner sa situation, fournir les justificatifs à la scolarité, et effectuer ses choix, au plus tard un mois après la réunion de rentrée pédagogique, **avant le 17 octobre**. Deux catégories d’étudiants peuvent demander à bénéficier du régime dérogatoire :

Les étudiants salariés. Pour obtenir ce statut, il est nécessaire d’effectuer par semaine au moins 16 heures d’activités salariées et dûment attestées (fiches de salaire et contrat de travail). Ce statut est attribué pour un semestre entier sans possibilité de changement. La demande doit donc impérativement être renouvelée, **avant le 21 décembre pour le 2e semestre**.

Les sportifs de haut niveau. Ce statut est accordé de fait à tous les étudiants figurant sur les listes ministérielles d’athlètes de haut niveau. D’autres étudiants peuvent déposer un dossier à la scolarité, en fournissant les documents permettant de justifier leur niveau de pratique, la fréquence de leurs entraînements, ainsi qu’un calendrier prévisionnel de leurs compétitions. Ces dossiers, déposés au plus tard un mois après le début de l’année universitaire, seront examinés par une commission composée du directeur du STAPS, ainsi que des responsables pédagogiques de chaque promotion. Le statut d’athlète de haut niveau est attribué pour l’année universitaire entière. Les sportifs de haut niveau pourront à leur demande établir un contrat pédagogique en concertation avec le responsable de la promotion.

Il est de la responsabilité des étudiants en régime dérogatoire de prendre directement contact avec les délégués de promotion afin de connaître les modalités précises du travail demandé en contrôle terminal.

***Allègement de formation***

Un allégement de formation consiste à attribuer la note définitive de 10/20 dans certains enseignements ou unités en fonction des diplômes ou parties de diplôme acquis par l'étudiant en dehors de son parcours actuel.

La commission pédagogique peut délivrer les allégements de formation après examen des demandes formulées par l'étudiant sans possibilité de remise en cause en cours d'année. Les demandes doivent être déposées à la scolarité de la filière au plus tard 1 mois à compter de la rentrée universitaire, **soit avant le 17 octobre**, à l’attention du directeur des études. L’étudiant devra alors remettre tous les documents permettant à la commission de statuer, à savoir les photocopies de diplômes et/ou d’attestations de résultats, le livret des études présentant le contenu des enseignements concernés, etc. Quoi qu’il en soit, l’allégement de formation ne sera pas accordé si l’étudiant n’a pas obtenu au moins 10 sur 20 dans un enseignement similaire pour un diplôme de niveau équivalent.

***Conservation de notes pour les étudiants redoublants***

Les étudiants redoublants du Master 1 AGOS doivent remplir un contrat pédagogique, **au plus tard le 22 octobre et doivent être inscrits administrativement à l'Université avant le 30 octobre**.

Un étudiant doublant une année conserve automatiquement les ECUE validés (supérieurs à 10), les UE validées ainsi que les ECUE inférieurs à 10 dans les UE validées.

Pour les unités non validées il a l’obligation de repasser les enseignements inférieurs à dix sur vingt (10/20).

***Contrôle terminal (CT)***

Un CT est un contrôle qui se déroule ponctuellement en une ou plusieurs épreuves lors d’une période fixe prévue dès le début de l’année universitaire. Les étudiants en statut salarié reçoivent une convocation. Les dates, lieux et heures sont communiquées par voie d’affichage. Les étudiants doivent se tenir informés des éventuelles modifications (indépendantes de la volonté de l’université). Celles-ci sont communiquées par affichage. Les modalités concrètes de l’évaluation sont communiquées aux étudiants lors des premiers cours du semestre. Aucun rattrapage n'est possible en dehors de la 2***ème*** session.

***Contrôle continu (CC)***

Un CC est un contrôle qui se déroule avant la période de contrôle terminal. Il se déroule en une ou plusieurs épreuves dont les dates et heures sont communiquées par voie d’affichage aux étudiants sans délai particulier. Ces épreuves se déroulent dans le cadre des treize semaines de cours du 1er semestre et les cinq semaines du 2° semestre. Les modalités concrètes de l’évaluation sont communiquées aux étudiants durant les cours. Une absence à une épreuve de CC, quel qu'en soit le motif, entraîne la note de 00/20 à l'épreuve considérée. Une épreuve réalisée et notée ne peut être annulée, ni rattrapée. Les notes de contrôle continu sont communiquées aux étudiants pour information en fin de semestre mais ne deviennent officielles qu'après la réunion du jury.

***Examen sous forme de dossier***

Lorsqu’un examen est constitué d'un dossier, celui-ci devra impérativement être rendu sous format papier à la date fixée par l’enseignant. L'enseignant demande fréquemment une copie par mail du dossier mais cette dernière ne dispense pas l'étudiant de déposer un exemplaire papier de son dossier. Un unique envoi par mail sera considéré comme une défaillance à l'examen. S'il s'agit d'un CC, la date de rendu ne peut être fixée au-delà du dernier jour de la semaine de rattrapage de cours, soit le 21 décembrepour le 1er semestre et le 15 février pour le 2° semestre. S'il s'agit d'un CT, la date de remise du dossier devrait être fixée durant la période des contrôles terminaux, soit entre le 7 et 11 janvier pour le 1er semestre et entre le 23 et 25 février pour le 2° semestre. Tout retard entraîne l’attribution de la note 00/20.

***Assiduité***

Toute absence devra être justifiée par la présentation d’un certificat médical mentionnant l’impossibilité du déplacement.

Le certificat devra d'abord être présenté aux professeurs responsables des enseignements où l'absence a été effective. L'étudiant devra le faire dater et signer au plus tard deux semaines après la reprise des cours par tous les enseignants concernés par les absences. Il devra ensuite rapporter le certificat à la scolarité afin qu'il soit archivé et conservé, en cas de litige.

Au-delà de 20% d’absences par rapport au volume horaire de l’enseignement, l’étudiant se voit attribuer la note 0 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu.

Une absence peut être considérée en cas de retard ou de départ prématuré du cours. La prise en compte de cette absence sera signalée au cours suivant.

Une absence est considérée comme recevable et ne porte pas à conséquence lorsqu’elle fait l’objet d’un certificat médical précisant l’impossibilité du déplacement ou une attestation reconnue et acceptée par le directeur du STAPS ou les responsables de promotion.

Les ECUE de Droit, de Méthodologie, de Business English et d’Informatique sont des TD, donc soumis à cette règle. Les autre ECUE sont des cours magistraux (CM) n’impliquant aucune présence obligatoire, hormis lors des contrôles s'ils en contiennent. Les étudiants doivent donc s’informer des dates de ces examens.

***Défaillance***

Est considéré comme défaillant un étudiant absent lors d’un contrôle terminal. Cette défaillance bloque la validation du semestre et contraint l’étudiant à passer l’ECUE concerné lors de la session de rattrapage. Une défaillance ne peut être compensée par les autres notes en 2***nde*** session : le passage d’un examen est obligatoire pour toute matière.

***Fraude***

Toute fraude au cours d’un contrôle continu ou terminal (copie, usage de documents non autorisés, plagiat d’une source documentaire non citée dans un dossier ou mémoire...) entraîne la saisie de la commission de discipline et le gel des notes. Aucun relevé de notes ne peut être transmis à l'étudiant tant qu'un avis n'a pas été rendu. L’étudiant encourt jusqu’à 5 ans d’interdiction de tout concours (concours à un emploi de la fonction publique, à une entrée dans une école, au permis de conduire etc.…).

Pour tout examen consistant en un travail écrit non surveillé (dossier, fiche de lecture…) les étudiants doivent rédiger de manière manuscrite, sur la page de couverture une attestation de non plagiat comportant les mentions suivantes :

*Je soussigné (e)………………… atteste*

*- ne pas avoir eu recours au plagiat dans le document présent ;*

*- avoir indiqué systématiquement mes sources de manière complète ;*

*- être informé que le plagiat constitue une fraude ;*

*- avoir pris connaissance des sanctions encourues en cas de plagiat (cf. La charte des examens à consulter sur le site de Paris 12).*

*Fait le… Signature*

***Session de rattrapage***

En cas de note inférieure à la moyenne dans un enseignement (ECUE) se situant dans une unité d'enseignement (UE) elle aussi non validée ou en cas de mention "défaillant", l’étudiant dispose d’une session de rattrapage (*cf. calendrier*). La note retenue est la meilleure des deux notes obtenues (*en 1ère session ou en 2eme session de rattrapage).*

La note de première session est automatiquement attribuée pour les ECUE auxquels l'étudiant ne s’est pas représenté à la deuxième session. L'absence de note à la première et à la seconde session entraîne automatiquement la défaillance à la seconde session : l'année ne peut donc pas être validée (*sauf cas particulier étudié en jury*)

**!** Un étudiant ne peut pas repasser en session de rattrapage un ECUE se trouvant dans une unité (UE) validée en première session. En d'autres termes, si la moyenne a été obtenue à l'UE, aucun ECUE même inférieur à la moyenne ne peut être repassé.

***ECTS ou « crédits »***

Un volume d’ECTS est associé à chaque ECUE. Au total, un semestre de master correspond à 30 ECTS. Dans le cas où l’étudiant valide un semestre par compensation entre les notes obtenues dans les diverses UE mais n’obtient pas la moyenne dans chacunedes matières (ECUE) ou chacune des UE, il est néanmoins crédité de 30 ECTS par décision du jury. En revanche, dans le cas où un étudiant n’obtient pas la moyenne générale au semestre mais valide certains ECUE, il obtient le volume d’ECTS correspondant à ces dernières.

**UE 1 DROIT ET Connaissance des produits et des acteurs**

1. Droit général et des marchés publics

36hTD Enseignante : Sophie Chevrolle

3 ECTS

PLAN Droit général : Les contrats

Introduction

**Chapitre 1 : La notion de contrat**

Section 1 : La diversité des contrats

*§1. Le contrat en droit civil*

*§2. Le contrat hors du droit civil*

*§3. L’unité de la notion de contrat*

Section 2. Les fonctions du contrat

*§1. L’expression de la personne dans la société*

*§2. L’organisation de la vie sociale*

**Chapitre 2. L’accord de volontés**

Section 1. Les composantes de l’accord de volontés (Fiche 2 : Les composantes du consentement)

*§1. L’offre*

*§2. L’acceptation*

Section 2. Les processus d’élaboration de l’accord de volontés

Section 3. La volonté contractuelle

**Chapitre 3. La formation du contrat**

Section 1. Les conditions

*§1. Un consentement libre et éclairé*

*§2. Une substance contractuelle définie*

*§3. Le respect des normes supérieures*

*§4. Le respect des exigences de forme*

Section 2. La nullité du contrat irrégulier

§*1. La notion de nullité*

*§2 La portée de la nullité*

**Chapitre 4. L’effet obligatoire du contrat**

Section 1. La création d’obligations

*§1. L’effet relatif du contrat*

*§2. la stipulation pour autrui*

Section 2. L’engagement contractuel

*§1. L’effet de contrainte des actes juridiques*

*§2. L’intangibilité unilatérale du contrat*

**Chapitre 5. La situation contractuelle**

Section 1. La portée du contrat

*§1. L’opposabilité absolue du contrat*

*§2. La circulation de l’effet obligatoire*

*§3. La combinaison de l’effet obligatoire du contrat avec les situations juridiques dans lesquelles les parties sont engagées*

Section 2. La vie du contrat

*§1. La modification du contrat*

*§2. L’exécution du contrat*

PLAN Droit des marchés publics

**Introduction**

A. Définition de la commande publique

*1. La définition des marchés publics*

*2. Les textes applicables*

*3. La distinction au regard des autres contrats de la commande publique*

B. Principes fondamentaux de la commande publique

**Première partie : La passation des marchés publics**

A. Détermination de la procédure à mettre en oeuvre

*1. La définition des besoins*

*2. Le choix de la procédure*

*3. La détermination des modalités de dévolution retenues*

B. L’identification de la procédure de passation

*1. Les étapes de la procédure*

*2. La rédaction des documents constitutifs du marché*

*3. La définition des critères de sélection des candidats*

C. L’attribution du marché

D. Les obligations d’information

*1. L’information des candidats*

*2. La transmission des pièces du marché aux autorités de contrôle*

*3. La publication d’un avis d’attribution*

**Deuxième partie : L’exécution des marchés publics**

A. Les clauses obligatoires des marchés publics

B. L’exécution du contrat par son titulaire

*1. La sous traitance*

*2. La cession*

C. L’exécution du contrat dans les conditions initiales

*1. Les modifications convenues par les parties*

*2. La modification unilatérale*

*3. Les cas de force majeure*

D. Le règlement des comptes

*1. Le paiement en cours d’exécution*

*2. L’établissement des décomptes*

E. Le contrôle de l’exécution du marché

*1. les formes du contrôle*

*2. les sanctions*

**Troisième partie : Le contentieux des marchés publics**

A. Les procédures de référé

*1. Le référé pré-contractuel*

*2. Le référé contractuel*

B. Les recours au fond

*1. Le recours de plein contentieux*

*2. Le recours pour excès de pouvoir*

MODE D’ÉVALUATION :

RG : 100%CC, Deux évaluations : une orale, une écrite.

L’évaluation orale est fonction de la participation en TD, elle compte pour la moitié de la note finale.

Est considérée comme une réelle participation orale : les questions pertinentes, les réponses aux questions sur le travail à la maison, la participation aux cas pratiques.

L’évaluation écrite prendra la forme d’une interrogation en deux heures lors du dernier TD.

Elle comprendra pour un tiers des questions de cours et pour deux tiers la résolution d’un ou plusieurs cas pratiques

RD : interrogation en deux heures lors du dernier TD

2ème session : écrit

2. Marketing associatif

18h CM Enseignant: Thierry PIJULET

2 ECTS

PLAN

**Introduction**

Historique et sociologie des associations sportives

1°) Le marketing associatif et ses limites

Rappel des notions de bases du système associatif

Rappel des notions de base de la fiscalité des associations

Rappel des notions de bases du marketing

2°) La spécificité du marketing associatif

Secteur économique sportif associatif et concurrence

Le marketing appliqué aux structures du sport

3°) La démarche du marketing associatif

De l’audit à la mise en œuvre

La stratégie marketing d’une association

Le marketing associatif opérationnel

4°) Les outils de mesure

Mesure de la politique de communication sur les segments visés

Mesure de la stratégie sur les partenaires institutionnels

Bilan, la mesure du résultat

MODE D’EVALUATION :

100% contrôle continu (2 évaluations)

3. Anthropologie de la consommation

18h CM Enseignante : Catherine Tourre-Malen

2 ECTS

OBJECTIFS

Ce cours vise :

à donner aux étudiants un éclairage sur la notion de la consommation au prisme de l’anthropologie ;

à leur faire comprendre que, pour un individu, consommer n’est pas seulement répondre à des besoins naturels, c’est également et surtout s’inscrire dans un ensemble de codes, de pratiques et de représentations essentielles dans la construction de l’identité des individus et des groupes ;

à les familiariser avec les différents modèles explicatifs du comportement des consommateurs ;

à les initier aux méthodes d’enquête de type ethnographique pour appréhender le comportement des consommateurs et d’enquête par entretiens, afin d’apprendre à varier les « angles d’attaque » et à recouper les informations.

PROGRAMME

A. Approche théorique

1. Regard anthropologique sur la consommation

2. Différents modèles explicatifs du comportement des consommateurs

B. Etude sur les comportements des consommateurs\*

- choix méthodologiques

- travail d’enquête

Cette étude consiste en un travail par groupe de 2 ou 3 étudiants selon le volume de la promotion. Les modalités en seront détaillées lors du cours introductif.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

BATAILLE G., 2011 (1949), La part maudite, Editions de Minuit.

Baudrillard J., 2008 (1970), La Société de consommation, Gallimard, coll. « Folio ».

Desjeux D., 2006, La Consommation, Puf, coll. « Que sais-je ? ».

DOUGLAS M. et ISHERWOOD B., 2008, Pour une anthropologie de la consommation. Le monde des biens, IFM/Le Regard.

Dubuisson-Quellier S., 2009, La consommation engagée, Ed. Presses de Sciences Po.

GODELIER M., 1966, Rationalité et irrationalité en économie, Maspero.

LAZARUS J. 2006, « Les pauvres et la consommation », Vingtième siècle.

OLIVIER de SARDAN J.-P. 1995, « La politique du terrain », Enquête, anthropologie, histoire, sociologie, n° 1, Éditions Parenthèses, [en ligne : http://enquete.revues.org/document263.html].

Rochefort R., 1999, La Société des consommateurs, Odile Jacob.

Solomon M., Tissier-Desbordes E., Heilbrunn B., 2010, Comportement du consommateur, Pearson, 2010.

MODE D’ÉVALUATION

RG : 100 % CC constitué par le travail d’enquête réalisé par groupe de 2 ou 3 étudiants selon le volume de la promotion :

d’une présentation orale

d’un document écrit — sur la forme, ce dossier doit répondre aux normes de présentation des travaux universitaires — times 12 ; interligne 1,5 ; marges 2,5 cm ; bibliographie, notes de bas de page, etc. Toute citation et tout emprunt devront faire l’objet de références précises. Le volume attendu du document correspond environ 10 000 signes — caractères et espaces compris. La remise du dossier se fera par mail en format pdf. à Catherine Tourre-Malen [c.tourremalen@wanadoo.fr](mailto:c.tourremalen@wanadoo.fr) contre accusé de réception.

RD : 100 % CT Les étudiants en régime dérogatoire seront évalués sur le même type de travail, mais individuel et limité à la constitution du dossier.

2ème session : dossier (écrit)

5. Communication

18hCM Enseignante: Rozenn Martinoia

2 ECTS

Objet du cours

Au terme de ce cours, les étudiants doivent être capables de déconstruire les influences et les manipulations qui s'opèrent dans toute communication, et plus particulièrement dans la communication publicitaire.

La première partie du cours  sera constituée par l'acquisition de la théorie sémio-contextuelle proposée par A. Mucchielli. Cette dernière sera illustrée par des études de cas généraux, relevant du management entrepreneurial, du marketing ou de la vie courante. La seconde partie sera consacrée plus spécifiquement à l'analyse de communications publicitaires du marketing sportif ou, dans d'autres secteurs d'activité, utilisant des analogies ou métaphores sportives.

Plan du cours

Chapitre 1 – Les modalités de l’influence par la communication : cadre théorique

Chapitre 2 – Etudes de cas  : la manipulation des positions dans l’entreprise, la manipulation des relations dans le marketing tribal, la manipulation des normes face à la Police

Chapitre 3 – Éléments d'analyse de communication publicitaire

Chapitre 4 - Etudes de cas : campagnes publicitaires chaussures de montagnes COLUMBIA, sous-vêtements DIM, Boycott des Jo de Pékin Amnesty International et publicités choisies par les étudiants dans le cadre de l’évaluation.

Bibliographie

Baylon C. , Mignot X. 2005*. La communication*. Paris : Armand Colin.

Milon A., Saint-Michel S.H., *Lexicom. 2000. Les 3500 mots du marketing publicitaire, de la communication et des techniques de production*. Paris : Bréal.

Mucchielli A. 1999. *Théorie systémique des communications*. Paris : Armand Colin

Mucchielli A. 2009. *L'art d'influencer*. Paris : Armand Colin

M.H. Westphalen, D. Libaert. 2009. *Communicator : toute la communication d'entreprise*. Paris : Dunod

Modalités d'examen

Étudiants en régime général : 100% CC

Les étudiants sont évalués sur des travaux réalisés en groupe de 2.

1/ Participation orale sur les études de cas réalisées en cours (Chapitre 2, section 3.3 et Chapitre 4). (10% du CC)

2/ Exposé oral (temps à déterminer en fonction du nombre d'étudiants), soutenu par un support power point. L'exposé portera sur un visuel publicitaire issu de la presse (librement choisi mais validé par l’enseignante) qui concerne soit une marque ou un produit sportif, soit une marque ou un produit non sportif mais dont la campagne de communication recourt à des signes associés au monde sportif. La note tiendra compte des qualités à la fois formelles et analytiques de l'exposé. (40% du CC, lundi 3 décembre).

3/ Dossier écrit reprenant le détail de l'analyse du visuel synthétisé oralement, apportant si besoin des éléments complémentaires (40% du CC). Ce travail devra être transmis, au plus tard le vendredi 14 décembre en deux exemplaires (une version papier déposée au secrétariat pédagogique + une version informatique (impérativement au format pdf) transmise par mail à l’enseignante ([martinoia@u-pec.fr,](mailto:martinoia@univ-paris12.fr) demander un accusé de réception). Le cahier des charges détaillé, ainsi que des exemples d’analyses attendues, sont disponibles sur EPREL

Étudiants en régime dérogatoire : 100% CT

Le travail demandé est réalisé individuellement. Il consiste en un dossier dont le contenu est identique à celui décrit dans l'évaluation du régime général. Le cahier des charges, ainsi que des exemples de travail attendu, sont disponibles sur EPREL. En cas de doute ou de questions, prenez contact par mail avec l'enseignante (en dehors des vacances scolaires). Ce travail devra être transmis, au plus tard le lundi 7 janvier en deux exemplaires (une version papier déposée au secrétariat pédagogique + une version informatique (impérativement au format pdf) transmise par mail à l’enseignante ([martinoia@u-pec.fr,](mailto:martinoia@univ-paris12.fr) demander un accusé de réception).

Session de rattrapage : dossier identique à celui demandé en régime dérogatoire.

**UE 2 SOCIOLOGIE**

1. Outils et pièges de l’argumentation en sciences sociales

24hCM Enseignants : Olivier Pégard et Taieb El Boujjoufi

3 ECTS

OBJECTIFS

L’objectif de cet enseignement est de sensibiliser les étudiants à la distance critique. A travers l’analyse de textes d’auteurs classiques et moins classiques, on portera l’attention sur la question des effets des techniques d’enquête sur les résultats des sciences sociales (données et raisonnement) et sur les liens délicats entre sciences sociales et engagement personnel.

1. **La fausse neutralité des techniques**. A partir de plusieurs textes, dont :

- Un extrait de Pierre BOURDIEU, Jean-Claude CHAMBOREDON et Jean-Claude PASSERON*, Le métier de sociologue,* Paris, Mouton, 1983

### - Un extrait de Pierre BOURDIEU, (sous la direction de), *La misère du Monde*, Paris, Éditions du Seuil, collection Points, 1993

- Sébastien FLEURIEL et Vérène CHEVALIER, "Des sportifs par millions", Revue *Tangente*, Hors Série n°19 Maths & sports, Le sport en équations, 2004, p 128-130.

2. **Sciences sociales et généralisation**. A partir de plusieurs textes, dont :

- Un extrait de Jean-Claude Passeron, *Le raisonnement sociologique – L’espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991.

- Sébastien Fleuriel, « Les vertus généalogiques du sport », *Socio-Anthropologie*, N°13 Jeux / Sports.

3. **Sciences sociales et engagement**. A partir de plusieurs textes dont :

- Pierre Bourdieu, « Pour un savoir engagé » in *Contre-feux 2*, Paris, Liber – Raisons d’agir, 2001, pp. 33-40

- Robert Castel, « La sociologie et la réponse à la demande sociale », *Sociologie du travail*, 42, 2000, p 281-287.

-David Courpasson, « Entre fascination et dénonciation. Sociologie et management des organisations », *Sociologie du travail*, 41, 1999, p 295-305.

MODE D’EVALUATION

100% contrôle continu (2 évaluations)

2. Socio-Démographie des APS

24hCM Enseignante : Vérène Chevalier

3 ECTS

OBJECTIFS

Fournir des concepts et des outils permettant de situer les phénomènes du sport dans la société contemporaine. Donner des outils démographiques permettant la connaissance et la gestion des populations sportives.

PROGRAMME

SOCIO-DEMOGRAPHIE INTRODUCTION

1. LA PYRAMIDE DES AGES : PREMIER OUTIL DE DESCRIPTION DES STRUCTURES DE POPULATION

1.1. LIRE UNE PYRAMIDE DES AGES

Les accidents de la pyramide

La structure verticale de la pyramide :

L’analyse de la structure horizontale

Quelques exemples de pyramides

1.2. STRUCTURES DES POPULATIONS SPORTIVES

1.2.1. Le mode de recueil des données et la vision traditionnelle des populations sportives en France

1.2.2. Les structures des populations sportives

1.2.3. La représentation linéaire du cursus sportif

1.2.4. Les changements, les nouveaux problèmes

2. LES MOUVEMENTS DE POPULATION : L’ECOULEMENT DU TEMPS ET LE REPERAGE DES PHENOMENES

2.1. LE DIAGRAMME DE LEXIS ET SES PRINCIPES

2.1.1. Le repérage des événements dans le temps

2.1.2. La construction du diagramme

2.1.3. La disposition des informations sur le diagramme de Lexis

2.2. OBSERVATION LONGITUDINALE ET OBSERVATION TRANSVERSALE

2.2.1 .L’observation longitudinale

2.2.2. L’observation transversale

2.2.3. Quelques diagrammes de Lexis de populations sportives

2.3. LES INSTRUMENTS ELEMENTAIRES DE L’ANALYSE DEMOGRAPHIQUE

2.3.1. Les quotients ordinaires

2.3.2. Les taux

3. ANALYSE LONGITUDINALE ET ANALYSE TRANSVERSALE DU MOMENT APPLIQUEES A UNE POPULATION LICENCIEE

3.1. LES TABLES DE MORTALITE

3.1.1. Construction d’une table de mortalité dans une cohorte réelle

3.1.2. Construction d’une table de mortalité du moment dans une cohorte fictive

3.2. ANALYSE TRANSVERSALE DU MOMENT DE LA POPULATION TOTALE DE LA DNSE ENTRE 1988 ET 1992

3.2.1. Le flux d’entrée

3.2.2. Les flux de sortie

3.2.3. La reprise d’activité

3.3. INTENSITE ET CALENDRIER

3.3.1. L’espérance de vie

3.3.2. La durée moyenne des parcours dans une APS

4. CONCLUSION : UNE VISION RENOUVELEE DES POPULATIONS EQUESTRE ET SPORTIVE

4.1. LES IMPLICATIONS SUR LA CONNAISSANCE DU PHENOMENE SPORTIF

4.2. LA DEMOGRAPHIE, UN OUTIL DE MANAGEMENT – PROLONGEMENTS :

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

BETBEZE (J.P.) et al, *Matériaux pour une analyse du phénomène sportif*, CREDOC,coll. des rapports, Paris, 1987.

CHEVALIER V., 1990 - “ Les pratiquants de l'équitation : une population et ses mouvements ”, *Population*, 3, pp. 661-666.

CHEVALIER V., 1996 - “ Une population de pratiquants sportifs et leurs parcours : les cavaliers titulaires d’une licence ”, *Population*, 3, pp. 573-608.

CHEVALIER V., 1997 - « Des sportifs inconstants », *Pour la Science*, p.35, Juillet 1997

GARRIGUES (Pascal), *Evolution de la pratique sportive des Français de 1967 à 1984*, les collections de l'INSEE, série M n°134, 1988.

GRAS L., 1995 - *La pelote basque et ses pratiquants. Application des méthodes d’analyse démographique aux -populations licenciées*, Mémoire de DEA, Université Paris X Nanterre.

HAUMONT (Antoine), "L'apport de la démographie et de la géographie humaine à l'analyse du sport" in *Sciences sociales et sports, états et perspectives*, Strasbourg, 1988.

INSEE, *Les pratiques de Loisirs*, INSEE Résultats n°3, consommation mode de vie n°1, 1989.

LE ROUX (Pierre), *Les comportements de loisirs des Français*,n°24 des collections de l'Insee, série M n°2, 1970.

LOUVEAU (Catherine), METOUDI (Michèle), IRLINGER (Paul), *Les pratiques sportives des Français*, tomes 1 et 2, Insep, Paris, 1987.

Ministère de la Culture, *Pratiques culturelles de Français, description socio-démographique, Evolution 1973-1981*, Dalloz, Paris, 1982.

SURAULT (Pierre), "Essai de démographie sportive", in ANDREFF (Wladimir), *Economie politique du sport*, Dalloz, Paris, 1989.

MODE D’EVALUATION

Contrôle continu : écrit (2h) et note de participation

Contrôle terminal : écrit (2h)

3. Sociologie politique du divertissement

24hCM Enseignant : Olivier Pégard

3 ECTS

OBJECTIFS

La pensée du sens commun nous incite d’abord à penser le côté politique du sport dans son rapport à l’Etat nation. Si le sport est certes une institution d’Etat, on oublie d’analyser sa prégnance dans la construction sociale de la quotidienneté. Sous plusieurs facettes, le sport berce en effet le quotidien de l’individu contemporain. C’est parce qu’il se présente comme un loisir, un usage ludique ou une pratique qui renvoie à de l’agréable que l’objet sport est un révélateur potentiel du politique.

PROGRAMME

Introduction à la sociologie politique

I La culture comme objet politique

II Penser le quotidien comme objet du politique

III Le sport dans la banalité ordinaire de l’événement sportif

IV *Le ludique et le policier (*J Baudrillard*)*

V Le sport comme mise en scène de « l’homme d’action »

BIBLIOGRAPHIE

Arendt H, *La crise de la culture,*Gallimard, 1972.

Brohm J-M., *Corps et politique*, éd universitaires, 1975.

Baudrillard J., *Le ludique et le policier*, Sens § Tonka, 2001 (recueil de textes).

Ehrenberg A., *Le culte de la performance*, Calmann Levy, 1991.

Redeker R., *Le sport contre les peuples*, Berg International, 2002.

Vassort P., *Football et politique. Sociologie historique d’une domination*, La passion, 2002.

MODE D’EVALUATION

100% Contrôle terminal (écrit -2h)

**UE 3 TRAVAIL ET ENTREPRISES**

1. Préparation à la recherche d'emploi : réseau sociaux, sociologie du travail, coaching

36hCM Enseignants: Gérard Said, Renaud Laporte et intervenants professionnels (anciens étudiants)

3 ECTS

Programme Gérard Said

Objectifs :

Réaliser son CV et formaliser ses compétences

Finaliser sa lettre d’accompagnement (lettre dite de motivation)

Etablir un ciblage d’organisations et/ou de secteurs pour son recrutement.

Plan (indicatif) :

Description du processus de recrutement

Inventaire des contraintes

Structuration des composants CV et compétences

Réalisation concrète

Conception d’une lettre d’accompagnement

Technique de présentation de soi (sous contrainte)

Technique de ciblage associé à de la veille informationnelle.

Bibliographie et une sitographie sera remise aux étudiants (à la 3ème séance).

Evaluation 🡺 Réalisation d’un dossier comprenant 3 parties :

1) Le CV finalisé,

2) La lettre type,

3) Les cibles (argumentées et explicitées)

Programme Renaud Laporte

Intervention d’anciens étudiants à propos de leurs parcours et cours sur les réseaux sociaux.

PLAN RESEAUX SOCIAUX (8h)

chap 1 : Le problème du petit monde

chap 2 : La sociabilité

chap 3 : Le capital social

chap 4 : Quelques éléments de la théorie des graphes

chap 5 : Centralité et pouvoir

BIBLIOGRAPHIE

Degenne Alain, Forsé Michel, *les réseaux sociaux*, ed Armand Colin, Paris, 1994.

MODE D’ÉVALUATION :

RG et RD : Moyenne de 2 notes : 1 note par Gérard Said, 1 note par Renaud Laporte, elle-même une moyenne d’1 note sur devoir sur table sur les réseaux sociaux et 1 note sur un compte-rendu critique des interventions des anciens étudiants.

2ème session : écrit

2. Méthodologie

12hTD Enseignants : Taïeb Elboujjoufi, Renaud Laporte

3 ECTS

OBJECTIFS

Rappel des fondamentaux de l’écriture d’un mémoire sous forme de travaux dirigés.

Cours de Taïeb Elboujjoufi

Ce cours dit de « méthodologie » correspond à une série de travaux dirigés, dont l’objectif principal est d’initier aux différentes opérations (articulées) de recherche sous-jacentes à la fabrication d’un mémoire universitaire : cela va de la constitution sélective d’une bibliographie (correspondant aux champs d’investigation à l’intersection desquels se situe l’analyse du phénomène à étudier) à la stratégie d’enquête (comme par exemple les modes opératoires de recueil de données), en passant par le travail de problématisation ou du découpage de l’objet (capacité d’explicitation du choix du thème retenue, d’établir un état de la question, de comparer avec d’autres travaux universitaires plus ou moins proches). Tous les étudiants devront avoir lu le dossier distribué et préparé (par écrit) les réponses aux questions posées. Vos contributions individuelles feront, à chaque séance, l’objet d’une évaluation. Soit deux notes : l’une sur les préparations hebdomadaires (50%) et l’autre sur la fabrication d’un projet de recherche (50%).

Bibliographie indicative

Beaud S. & Pialoux M., Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard, Paris, Fayard : voir spécialement « Annexe 1. Les enjeux de la méthode d’enquête. Le travail de terrain », pp. 431-442.

Beaud S. & Weber F., Guide de l’enquête de terrain, Paris, La Découverte, 2e édition, 2003.

BECKER Howard S., Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales, Paris, La Découverte, coll. « Guides Repères », 2002.

Champagne C., Lenoir R., Merllié D., Pinto L., Initiation à la pratique sociologique, Paris, Dunod, 1990 : voir spécialement le chapitre  « Objet sociologique et problème social », pp. 55-99.

Schwartz O., Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord, Paris, PUF, 1990 : voir spécialement le chapitre « Une méthode ethnographique », p. 35 à 57.

Cours de Renaud Laporte

Plan

Introduction

Le déroulement

Bibliographie

Pourquoi

Le sujet

Le plan

Les matériaux

La recherche documentaire

Les prescriptions techniques de la rédaction

La rédaction

Les règles bibliographiques

Conclusion

Le directeur

La soutenance

Les évaluations : 2 en fin de cours, sur 20 minutes ou 1/2heure, plus un travail à la maison, à rendre par envoi email deux semaines maximum après le dernier cours.

La note retenue sera la meilleure des 3 notes.

Bibliographie :

Fondanèche, Daniel, Rédiger un mémoire de Master ou professionnel, Vuibert, Paris, 2009

Fragnière, Jean-Pierre, Comment réussir un mémoire, Dunod, Paris, 2009

MODE D’EVALUATION

RG :100% CC, Moyenne de la note donnée par Taïeb Elboujjoufi et de la note donnée par Renaud Laporte

**UE 4 Outils de COMMUNICATION**

1. Business English

36hTD Enseignant : Yann Descamps

3 ECTS

Course Aims:

The aim of this course, focused on business English, is to revise and improve the language abilities you have acquired during your previous English courses. Working on press articles, sports literature, and videos will help the students develop their communication skills.

Bibliography:

BERLAND-DELÉPINE S., La grammaire anglaise de l’étudiant, Ophrys, 2000.

CAMBRIDGE, Advanced Learner’s Dictionary, Third Edition, Cambridge University Press.

FICHAUX F. (dir.), A to Z : Dictionnaire culturel britannique et américain, Paris, Ellipses 2004.

LAREYA P. et  RIVIERE C. Grammaire explicative de l’anglais, Longman-Pearson, 2003

MURPHY R. English grammar in use, Cambridge University Press, 2004.

PERSEC S. et BURGUÉ J-C, Grammaire raisonnée 2, Anglais, Ophrys, 1999.

ROBERT & COLLINS, dictionnaire français-anglais/anglais-français, Dictionnaires Le Robert, Paris éd. Senior.

SWAN M., HOUDART F., Pratique de l'anglais de A à Z, Paris, Hatier, 2003

THOMPSON L., PINDI J.T, Anglais Appliqué : Gestion, Economie d’Entreprise, Travail, Ressources Humaines, 2è et 3è cycles, Paris, Montchrestien, 2001.

VAN ROEY J., GRANGER S., Swallow H. Dictionnaire des faux amis français-anglais, Paris, Duculot, 1998.

VINCE J. et CAILLATTE C. Améliorez votre anglais, Livre de Poche, 1997.

Grading System:

100% contrôle continu (1 devoir sur table 50% + 1 présentation orale 50%)

2. Informatique - Power point et conception de site web

48hTD Enseignants : Thierry Pijulet, Renaud Laporte

3 ECTS

OBJECTIFS

Initiation à PowerPoint, logiciel de création de supports de présentation.

Initiation à Kompozer, logiciel de création de sites web.

PROGRAMMEPowerpoint : Thierry Pijulet

Lancer Power Point. Choisir une présentation. L’environnement de travail. Créer un plan. Configurer les diapositives. L’arrière-plan des diapositives. Modifier les zones de texte. Insérer et supprimer une diapositive. Insérer des images. Les effets d’animation et de transition. Le mode Trieuse de diapositive. Le mode Page de commentaires. Personnaliser le diaporama. Les masques.

PROGRAMMEkompozer : Renaud Laporte

Conceptualisation, création d’un document. Conseils et lois de création. Liens hypertexte. Liens internes ou externes. Lien boite à lettre. Utilisation des titres prédéfinis. Création de boutons. Images. Créer un tableau. Fusion de cellules. Cadre, bordures et mise en forme.

Il s’agira ensuite d’essayer de créer un site web de Vie de la promotion. Travail par groupe pour la création de ce site web. Un groupe sera plus particulièrement chargé de la mise en ligne.

MODE D’EVALUATION

RG : 50% CC, 50% CT

2 Contrôles : une note donnée par Thierry Pijulet, et une note donnée par Renaud Laporte, les modalités de contrôle sont à préciser.

**UE 5 PROFESSIONNALISATION**

1. Stage

3 ECTS

Les étudiants doivent effectuer un stage d’une durée minimale de 12 semaines minimum entre le 25 février et le 3 juin 2013.

Le stage ne pourra débuter avant la signature par les deux parties de la convention de stage qui précise les modalités et les objectifs de la mission.

Procédure d’obtention de la convention de stage

1. L’étudiant télécharge sur le site de l’UPEC une *demande* de convention de stage.
2. La demande de convention de stage est remplie par Cette dernière la structure de stage et le stagiaire, puis remise au secrétariat accompagnée obligatoirement de l'attestation de responsabilité civile couvrant la période de stage.
3. Ces documents sont ensuite proposés à la validation de la responsable pédagogique du responsable du service stages de l'UFR, qui peuvent, pour des raisons respectivement pédagogiques et administratives, la refuser ou demander des modifications.
4. Lorsque ce double accord est obtenu, la convention de stage proprement dite est alors éditée. Elle doit être signée par l’étudiant, le tuteur, le responsable de la structure d’accueil, la responsable pédagogique et le directeur UFR.

suivi de stage

Le suivi de stage est destiné à accompagner les étudiants dans leur insertion professionnelle. Il est réalisé par Thierry Pijulet, directeur des études.

Dans le cadre du suivi de stage, chaque étudiant, qu’il soit inscrit en régime général ou en régime dérogatoire, bénéficie d’un entretien individualisé afin de préparer la stratégie de recherche de stage, en cohérence avec le projet professionnel de l’étudiant. Cet entretien aura lieu en septembre ou octobre 2012.

Durant la période de stage, Thierry Pijulet entrera en contact avec le tuteur afin de connaître le déroulement de la mission, et, en cas échéant, avec l’étudiant. Ce dernier peut à tout moment le solliciter pour discuter d’un éventuel problème qui surviendrait durant son stage (problèmes relationnels, mission ne correspondant pas aux engagements figurant sur la convention de stage, souhait d’interrompre le stage etc.)

VALIDATION DU STAGE

Le stage est validé par

La remise auprès du secrétariat pédagogique (le 3 juin au plus tard, si l’étudiant est en mesure de valider son année en première session, le 1er juillet au plus tard, en seconde session) d’une attestation de l’employeur indiquant que la durée de 12 semaines a bien été respectée et d'une fiche d'évaluation de l'étudiant par le tuteur. En cas de rupture de contrat avant cette période, la situation est examinée au cas par cas.

Le rendu de rapports d’étape dont les attendus, les dates et les modalités de rendu seront précisés par mail et sur EPREL aux étudiants.

2. Mémoire de fin d’études

6 ECTS

Les étudiants choisissent au sein de l’équipe pédagogique un directeur de mémoire, avec lequel ils définiront les modalités de leur collaboration.

MODE D’EVALUATION

Le mémoire est évalué sur le fond et la forme et soutenu oralement devant un jury composé du directeur, d’un membre de l’équipe pédagogique et, si l’étudiant le souhaite, du tuteur de stage.

Des directives précises, relatives aux exigences de forme et de fond sont indiquées ci-dessous. Leur non respect entraînera une réduction de la note.

Cahier des charges réalisé par Marie-Cécile Naves et Fanny Le Manq (Remanié)

Cette année le mémoire demandé est un mémoire bibliographique. Pas d’enquête ou de terrain à réaliser.

Cahier des charges du mémoire

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **EXIGENCES DE FORME** | | |
|  | **Exigences** | **Erreurs les plus fréquentes** |
| ***Page de garde*** | Doivent apparaître : nom/prénom, titre, année, diplôme, université, directeur | Incomplète |
| ***Normes de présentation*** | Texte justifié, pages numérotées, police Times 11, interligne 1,5, parties numérotées et hiérarchisées | Non respect des normes : police, taille, marges… |
| ***Bibliographie [[1]](#footnote-1)*** | Exhaustivité des références, respect des normes de présentation de la bibliographie | Non respect des normes  Références incomplètes |
| ***Références / source/données*** | Doivent être indiquées suivant les normes de présentation (note de bas de page en Times 10, interligne simple) et de manière complète. | Sources des données ou citations absentes |
| ***Tableaux / Graphiques*** | Présentation : numérotation des tableaux et graphiques + titres + sources des données + légendes | Absence des sources des données  Non respect de la présentation |
| ***Annexes*** | Pagination des annexes dans la continuité du mémoire, numérotation des annexes, indiquer leur présence dans le sommaire et faire un sommaire des annexes en sus s'il y en a beaucoup | Non respect des normes de présentation |
| ***Citations*** | Présentation : présence de " " + note de bas de page avec références complètes (avec n° de page(s)). Forme à respecter identique à la bibliographie | Pas de " " - pas les références  Forme non rigoureuse |
| ***Sommaire*** | Précision : présence des seuls titres principaux, indication des numéros de page…  Au début du mémoire | Absence des numéros de p  Présentation confuse |
| ***Table des matières*** | Indication des numéros des pages  Exhaustivité : présence de la totalité des niveaux de titres  A la fin du mémoire | Absence de table des matières |
| ***Rédaction*** | Syntaxe correcte, vocabulaire adapté et précis, correction de l'orthographe, de la grammaire et des accents. | Fautes d'orthographe., de grammaire et de syntaxe fréquentes  Vocabulaire inapproprié ou imprécis |
| ***Volume (à titre indicatif ?)*** | 50 pages ±20%,  10 références bibliographiques conséquentes minimum (ouvrages et/ou articles) | Pas ou peu de réf. biblio |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **EXIGENCES DE FOND** | | |
|  | **Exigences** | **Erreurs les plus fréquentes** |
| "Esprit" du mémoire | En partant d'un thème éventuellement lié au stage, être capable de mettre en place une démarche de réflexion personnelle sur un aspect de ce thème, et non rester sur une description approfondie d'un thème très vague ou d'une situation de stage. | Confusion rapport de stage / mémoire  Description du stage sans analyse ni réflexion  Thème trop vague, trop large |
| Problématique (sans problématique, le mémoire ne peut dépasser la note de 9) | Etre capable, à partir d'un thème, de mettre en place un questionnement élaboré sur un aspect particulier pour arriver à la formulation d'une problématique, (même très sommaire), fondé sur l'élaboration de quelques hypothèses, un cadre descriptif ou une grille théorique.  Rq : En accord avec votre directeur de mémoire, il est également possible d'opter pour une démarche inductive pour votre mémoire mais dans ce cas, vous devrez répondre aux exigences détaillées à la fin du document. | Pas de démarche de réflexion : simplement une question sans fondement  Pas de question mais "thème" en général  Pas d'hypothèses, de cadre descriptif ou de grille théorique |
| Construction du mémoire | Etre capable de mettre en place un plan simple mais cohérent en articulant les différentes parties de manière logique et en suivant un fil conducteur permettant de répondre à la problématique.  Les différentes parties du mémoire doivent suivre un fil conducteur et apporter qch / problématique.  Ne pas faire un plan descriptif seulement mais un plan permettant une vraie réflexion | Accumulation de parties sans lien entre elles ou dans un ordre illogique  Accumulation de parties "plaquées" sans réel intérêt / problématique (type "catalogue la redoute" sur un thème très large ou "dossiers-exposés" documentés mais non problématisés |
| Introduction | Doit comprendre au minimum : contextualisation du thème et du sujet plus précisément, quelques mots sur l'approche choisie, questionnement, problématique, annonce du plan | Introduction "tarte à la crème" très générale et sans intérêt |
| Développement | Chaque partie du mémoire doit comporter une introduction et une conclusion partielle (transition) et être articulée avec les autres parties. Deux ou trois parties maximum, avec une progression dans l’analyse. | Présentation "catalogue" avec succession de parties non construites et non articulées. |
| Conclusion | Doit reprendre rapidement les grandes parties du travail, présenter les principales réponses apportées (en particulier valider ou invalider les hypothèses présentées dans l’introduction ou les parties), mais aussi les limites et difficultés du travail. | Conclusion hors-sujet : ne répond pas à la question de départ  Conclusion qui ne repose sur rien (pas sur des éléments de réponse du mémoire)  Conclusion « Tarte à la crème » |
| Partie théorique | Etre capable d'élaborer un cadre théorique conséquent en s'appuyant sur plusieurs définitions, concepts et données.  Contextualiser le sujet par des références d’auteurs précises et des données. | Aucune donnée ni référence ou inadaptée  Se limite à des "vérités" et certitudes sans fondements, à des impressions de sens commun, ou à des généralités très imprécises  Appel trop allusif à des auteurs |
| Termes clés / concepts / notions | Tenter de définir les termes clés du mémoire en s'appuyant sur des définitions et concepts d'auteurs. Être très précis.  Faire des choix pertinents dans les concepts et définitions utilisés. | Pas de définition des termes clés ou très vagues  Aucun concept ou notion utilisé ou choix inopportuns |
| **EXIGENCES DE FOND (suite)** | | |
|  | **Exigences** | **Erreurs les plus fréquentes** |
| Citations / définitions | Choix pertinent des citations et définitions.  Une citation d’auteur ne peut en aucun cas faire figure d’argument ; tout argument est issu de voter réflexion et une citation n’est là que pour illustrer votre propos, pas pour le remplacer.  Compréhension voire début d'appropriation de définitions et concepts simples | Citations ou définitions inadaptées  "Plaquage" de citations ou définitions"sans réelle utilisation / travail |
| Réflexion / distanciation / regard critique  (Ce critère est celui qui fait monter la note au-dessus de 15 quand le reste est présent) | Faire des efforts de réflexion et d'analyse.  Adopter une démarche réflexive, critique, prendre de la distance / à son objet et / aux affirmations de sens commun.  Argumenter | Se limite à une approche descriptive sans recul ni réflexion  Manque de distance / discours de sens commun ("valeurs" du sport par exemple)  Mémoire « argumentaire de vente » |
| Bibliographie | Choix bibliographiques pertinents / problématique  Utilisation, même peu approfondie, de toutes les références citées en bibliographie | Bibliographie inadaptée  Références non utilisées dans le mémoire |
| Annexes | Choix des annexes pertinent : préciser l’intérêt des annexes  Utilisation dans le mémoire des éléments intéressants des annexes. | Accumulation d'annexes sans intérêt  Pas de références aux annexes dans le mémoire  "tri" des annexes laissé au lecteur |

***Rq : D’une manière générale, si vous êtes dans le doute, sollicitez votre directeur de mémoire. Contactez-le régulièrement pour lui rendre compte de l’avancée de votre travail, qui doit être régulier.***

**Bibliographie et notes de bas de page : respect impératif des normes**

*a) Présentation :*

Les références doivent être classées : soit par ordre alphabétique des NOMS d'auteurs (et pas des prénoms, attention), soit selon un classement thématique (et dans ce cas, les références doivent également être classées par ordre alphabétique des noms d'auteurs au sein des sous-parties).

Si plusieurs références d'un même auteur apparaissent dans votre bibliographie, il faut les classer par ordre chronologique (de la plus ancienne à la plus récente).

**Ouvrage :**

BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.

Pour les ouvrages anglophones, écrire chaque mot de titre (sauf les articles : « the, « of », etc.) avec une majuscule :

KYMLICKA Will, *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*, Oxford, Oxford University Press, 1996.

**Ouvrage collectif :**

CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, *L’acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977.

Lorsqu’il n’y a que deux ou trois auteurs, on note tous les noms et, au-delà de trois, on met l'auteur principal et *et. al.*

**Ouvrage dirigé :**

RIOUX Jean-Pierre, SIRINELLI Jean-François (dir.), *Histoire culturelle de la France*, 4 tomes, Paris, Seuil, 2005.

Pour les ouvrages anglophones, remplacer (dir.) par (ed.) si un seul directeur, et par (eds.) si deux ou plusieurs directeurs.

**Chapitre d’ouvrage :**

BAECHLER Jean, « Groupes et sociabilité », *in* BOUDON Raymond (dir.), *Traité de sociologie*, Paris, PUF, 1992, p. 57-96.

**Article :**

POLLAK Michel, « La planification des sciences sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2-3, Juin 1976, p. 105-121.

**Mémoire ou thèse :**

BRUYN (de) Florence, *Itinéraires biographiques dans la pratique du sport en compétition. Exemple de méthodologie d'enquête chez les nageurs*, Mémoire de DEA (dir. M. Cosio), Université Paris X-Nanterre, 2001.

**Actes de colloque :**

LAGOUTTE J.,« L’usage des sciences dans les milieux équestres français », *in* *Des chevaux et des Hommes*, Avignon, Actes du colloque des 21-22 janvier 1988, Textes réunis par Digard J.P., Lausanne, Favre, p. 120-128, 1988.

**Ressources internet**

Les ressources internet doivent être utilisées avec prudence. Les sites d’organismes publics ou de recherche (CNRS, INSEE, Ministères) peuvent être considérés comme des sources de données fiables. En revanche, les sites personnels ou collaboratifs tels que *wikipedia* sont fortement déconseillés. Si la tentation de les utiliser est trop forte, cherchez systématiquement à vérifier ou à recouper les informations récoltées à travers d’autres sources documentaires.

Les sources documentaires issues d’internet doivent être présentées séparément de la bibliographie proprement dite. En plus de l’adresse du site, vous indiquerez l’intitulé du site, le titre du document, l'auteur (si indiqué) ainsi que la date de consultation du site.

NB 1 : Débrouillez-vous pour trouver le titre de la revue et, pour les livres, l’éditeur et le lieu d’édition (qui n’est pas toujours Paris). *Le lieu d’édition n’est pas le lieu où est située l’imprimerie qui a fabriqué le livre.*

NB 2 : Lorsque, dans les notes de bas de page, vous citez une source déjà citée plus haut dans une autre note, trois cas de figure se présentent :

- Soit l’ouvrage ou l’article sont cités dans la note précédente, et ce sont les mêmes pages auxquelles vous faites référence : il faut mettre *Ibidem.*

- Soit l’ouvrage ou l’article sont cités dans la note précédente, et ce ne sont pas les mêmes pages auxquelles vous faites référence : il faut mettre *Ibid.*, p. XX.

- Soit l’ouvrage ou l’article sont cités plus haut mais pas dans la note précédente : il faut mettre BOURDIEU Pierre, *La distinction, op. cit.*, p. YY ou POLLAK Michel, « La planification des sciences sociales », *op. cit.*, p. ZZ.

Dans le doute, posez la question à votre directeur de mémoire.

*b) Que mettre dans la bibliographie ?*

Rassemblez en bibliographie tous les ouvrages, articles et sites Internet cités dans le mémoire, même si leurs références sont déjà indiquées en note de bas de page.

3. Travaux dirigés de recherche

3 ECTS

Les étudiants choisissent au sein de l’équipe pédagogique un directeur de mémoire, avec lequel ils définiront les modalités de leur collaboration.

MODE D’EVALUATION

Le directeur de mémoire donnera une note de suivi, portant sur la réalisation des directives données et sur la qualité de cette réalisation.

**UE 6 marketing**

1. Management, marketing et sport : perspectives sociologiques

24hCM Enseignant : Taïeb Elboujjoufi

3 ECTS

**Objectif pédagogique.** – Le management (du sport) sera abordé comme l’expression de nouveaux rapports de domination. Par exemple derrière les rapports de travail (d’équipe) dans la concurrence pacifique, avec toute la civilité imaginable qui se confond avec la stratégie de communication (laboratoire de guerre verbale), l’art managérial ne contribue visiblement pas seulement à l’amélioration de la productivité économique mais conduit aussi à des formes douces d’auto-exploitation (flexibilité) et à l’apparition de nouvelles pathologies (le stress, l’isolement, le suicide). Qu’est-ce qu’alors le « management » et « manager » dans une société salariale (au profit du modèle de l’auto-entrepreneur) ? De quelle histoire est-il le produit ? Que recouvre ce mode individualisant d’organisation du travail ou de régulation des relations entre individus (quasi interchangeables) qui se présente comme une science plus ou moins bien appliquée ? Et, au-delà de l’entreprise, comment le dogme de l’évaluation des performances s’est-il étendu à divers domaines d’action comme les médias, la politique ou, plus paradoxalement encore, l’école, la santé ? Analyser la pensée managériale, donc, en la replaçant dans son contexte, culturel et politique, telle qu’elle se donne à voir à travers notamment ses doctrines et ses penseurs, permettra à l’étudiant (en management du sport) de se doter de quelques clés de compréhension des transformations du marché du travail.

**Bibliographie indicative**

Balazs G. et Faguer J.-P., « Une nouvelle forme de management, l’évaluation », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 114, septembre 1996, pp. 68-78.

Boltanski L., Les cadres : la formation d’un groupe social, Paris, Ed. de Minuit, coll. « Le sens commun », 1982, 523 pages.

Burnham J., L’ère des organisateurs, Paris, Calmann-Lévy, 1947, 262 pages.

Castel R., La montée des incertitudes. Travail, projections, statut de l’individu, Paris, Le Seuil, coll. « La couleur des idées », 2009, 462 pages.

Henry O., « Henry Le Chatelier et le taylorisme », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 133, juin 2000, pp. 79-88.

Le Goff P., La barbarie douce : la modernisation aveugle des entreprises et de l’école, Paris, La Découverte, 1999, 2003.

Margairaz M., « Jean Coutrot 1936-1937 : l’Etat et l’organisation scientifique du travail », Genèses, n° 4, mai 1991, pp. 95-114.

Villette M., L'Homme qui croyait au management, Paris, Le Seuil, 1988.

**Mode d’évaluation :**

50% contrôle terminal 50% contrôle continu (Dossier à exposer oralement).

2. Pratiques du sponsoring et de l'évènementiel

24hCM Enseignant : Frédérick Michea

3 ECTS

PROGRAMME EVENEMENTIEL

**Séance 1**

Panorama de la communication publicitaire

Définition, rôle et place de l’événementiel

Un événement pour que faire ?

Intégrer l’événement dans la stratégie de communication de l’entreprise

Image et notoriété

**Séance 2 : les types d’organisation : de multiples prétextes (1)**

Evénements d’entreprise

L’événementiel de presse

Sponsoring-mécénat

Le parrainage télévision et radio

Salons, colloques, conventions

Le publireportage

Le placement de produits

**Séance 3 : la stratégie**

Des événements différents, des exigences similaires

Estimer les besoins de l’entreprise

Estimer les attentes du public

La stratégie marketing

Quels moyens mettre en œuvre ?

Etablir une relation forte avec les cibles

**Séance 4 : Les étapes nécessaires dans l’élaboration d’un événement**

Obligations légales

Budget et financement

Administratif et logistique

Communication et commercial

L’aspect sportif

**Séance 5 : La manifestation, pendant et après**

**Cas pratique soutenance et correction**

Travail en groupe dans le cadre de l’intervention

PROGRAMME SPONSORING

UNE COMMUNICATION SUR MESURE (1)

Intégrer le parrainage dans la politique de communication globale de l’entreprise

Grâce à l’action décalée mais complémentaire des outlis de communication conventionnels, sponsoring et mécénat permettent de gagner en notoriété et image auprès de publics ciblés touchés dans des situations non commerciales

Ces techniques constituent un investissement stratégique susceptible de véhiculer efficacement les valeurs de l’entreprise. Le parrainage s’appuie sur un événement à valeur de témoignage.

C’est un outil de différenciation, un moyen de motivation interne, de dynamisation externe.

S1 : Les clés du parrainage

Questionnaire QCM

Etat de la communication publicitaire : la nouvelle donne ; penser transversal

La dimension événementielle / relations publiques

Communiquer pour que faire ?

(message, cible, sous la contrainte des idées, du temps, des moyens humains et financiers)

Historique

Définitions

Philosophie (victoire, talent, sert le sport, ticket d’entrée…)

Panorama de la situation actuelle (investissements et évolution)

Le régime juridique et fiscal

S2 : Les enjeux du sponsoring : une vision stratégique

Culture d’entreprise et publics visés

Le poids de la culture d’entreprise

Concurrence et secteurs d’activité

Comment utiliser ces deux techniques pour faire passer les messages

L’utilité du sponsoring :

Action commerciale

Lancement de produit

Relations publiques

Notoriété-image

Communication interne

Communication de crise

Quelle politique de communication pour repositionner son image ?

Comment capitaliser sur les actions déjà passées ?

Les valeurs associées : un bon sponsoring ne se sert pas du sport mais sert le sport

Les erreurs à éviter

Des actions :

Cohérentes

Originales

Fédératrices

Déclinables

Visibles

Durables

Le rayonnement du sponsoring :

Portée, durée

Rémanence

Niveau d’implication

Cibles

S 3 : Les genres de sponsoring :

Sportif

Image-notoriété

Preuve

Recherche et développement

Culturel

Education au produit

S 4 : Le partenariat n’est pas seulement financier

Le sponsoring de fédération sportive

Le sponsoring des collectivités locales

Le sponsoring d’athlètes

Le sponsoring titre

S 5 : Mesurer le retour sur investissement :

(ticket d’entrée, SF + FS, règle du 1+1 …)

Audiences,

Notoriété et image de marque, attribution

Augmentation des ventes

Interne : comment circule l’information, état du climat social

Retombées médias,

Retour sur investissement : gérer la non immédiateté des retombées

ModE d’évaluation :

100% contrôle terminal.

**UE 7 techniques de gestion**

1. Analyse financière et gestion trésorerie

24h Enseignant : Michel Ruchti

3 ECTS

Objectif

L’objectif du cours d’analyse financière et gestion de trésorerie et de familiariser l’élève avec les concepts de base de la gestion patrimoniale d’une organisation sportive

Contenu

Les cours sont structurés en cinq séances autour des thèmes suivants

1. L’information financière au sein d’une organisation
2. Le bilan : Actif et passif
3. Le compte des pertes et profits : recettes et dépenses
4. L’analyse de la chaîne de constitution de la valeur ajoutée
5. Les relations entre le bilan et le compte des pertes et profits
6. Les équilibres financiers du bas du bilan
7. L’analyse des grands équilibres financiers de l’organisation

La dernière séance sera consacrée à la présentation des projets par les élèves

ModE d’évaluation :

100% contrôle terminal.

2. Gestion de projet

18hCM Enseignant : Thierry PIJULET

3 ECTS

PROGRAMME

**Semestre 1** : 3 séances d’avant projet (3h)

* Présentation de la gestion de projets
* Constitution des groupes de projets
* Remise de la fiche d’avant projet

**Semestre 2** : Plan de cours (15h)

Chapitre 1 : Introduction à la gestion de projet

Qu’est-ce qu’un projet ?

Le pilotage des projets

Les enjeux associés aux projets

Les formes de gestion de projet mises en œuvre dans les entreprises

Les conséquences du développement des projets sur l’organisation des entreprises

Les forces sociales qui conditionnent le développement des projets

Chapitre 2 : L’organisation des projets

Variété des formes d’organisation des projets

Configuration projet et spécificités sectorielles

Dynamique projet : de l’artisanat projet à la conception intégrée

Chapitre 3 : Méthodologie de mise en œuvre d’un projet

Les missions

Les moyens

La gestion du temps

Le pilotage économique du projet

La gestion du risque dans les projets

MODE D’EVALUATION

100% Contrôle terminal : dossier collectif et écrit (2h)

3. Gestion des équipements sportifs

28hCM Enseignant : Sébastien Toupy

3 ECTS

PROGRAMME

**Introduction**

* Historique de la construction des équipements sportifs
* L’organisation territorialisée des équipements sportifs

**1. La mise en œuvre des politiques sportives territoriales**

* Les modes de gestion
* La régie
* La gestion déléguée (concession ; affermage)
* L’organisation d’un service des sports
* Les métiers
* Le statut
* La filière sportive
* La structure d’un service des sports (sa place dans l’organisation, son organigramme)

**2. Gestion Financière : Coûts et Contrôle de Gestion**

* L’application pratique dans un service des sports
* Présentation de la M14
* La méthode B.A.P.A
* Traitement des charges : le seuil de rentabilité (Définition d’une tarification)
* Le contrôle de gestion appliqué aux équipements sportifs (les tableaux de bord)

**3. Programmation, Conception des équipements sportifs**

* Les besoins (actuels ; des différents utilisateurs ; leurs évolutions)
* La programmation : les outils de la planification

**4. Entretien, Homologation et sécurité des équipements**

* La réglementation : définition d’un E.R.P (affichage, règlement intérieur)
* La classification : catégorie et classement
* Les obligations de l’exploitant et du propriétaire (le bâtiment ; les matériels sportifs - décret du 4 juin 1996)
* L’homologation : Etatique et fédérale

MODE D’EVALUATION

100% Contrôle terminal : Remise d’un dossier (travail individuel ou en binôme)

4. Motivations, conflit, travail en équipe

24hCM Enseignante: Béatrice Bayerhofer

3 ECTS

PROGRAMME

1  - LE TRAVAIL EN EQUIPE :  
       les groupes  
       les caractéristiques d'un groupe  
       la dynamique de groupe  
       les différents styles de management  
  
2 - LA MOTIVATION :  
      les ressorts de la motivation  
      les théories de la motivation  
      motivation d'une équipe de travail  
  
3 - GERER LES CONFLITS :  
      les différents types de conflits  
      personnalités, perceptions et comportements individuels  
      sanctions et pouvoirs disciplinaires  
      la lutte contre le harcèlement  
  
MODE D’ÉVALUATION :

RG : 100 % CC

RD : 100 % CT

1. Cf. précisions à la fin du document. [↑](#footnote-ref-1)